



Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

Avis de convention d'occupation du domaine public N°21/054

1 document Published on 28/10/2021 - Updated 14/06/2023

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située 60 Quai Georges Raverat, sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5257 et en vue de l'implantation d'une activité de stationnement de véhicules personnels.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société LACMIL située 60 Quai Georges Raverat 76600 LE HAVRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Havre, sous le numéro SIREN 370 500 712 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le GPFMAS et la Société LACMIL ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 21-134 portant sur la dépendance susvisée le 15 septembre 2021.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00